

par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'applique à monsieur Robert Baril comme sous-ministre du niveau 3.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

58329

Gouvernement du Québec

Décret 915-2012, 20 septembre 2012

CONCERNANT la nomination de madame Claire Deronzier comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la première ministre :

QUE madame Claire Deronzier, sous-ministre adjointe au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 27 septembre 2012;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à madame Claire Deronzier comme sous-ministre adjointe du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

58330

Gouvernement du Québec

Décret 916-2012, 20 septembre 2012

CONCERNANT la nomination de monsieur Michel Audet comme sous-ministre aux Relations internationales, à la Francophonie et au Commerce extérieur

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la première ministre :

QUE monsieur Michel Audet, directeur de l'Institut québécois des hautes études internationales, Université Laval, soit nommé sous-ministre aux Relations interna-

tionales, à la Francophonie et au Commerce extérieur, administrateur d'État I, au traitement annuel de 194 208 \$ à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à monsieur Michel Audet comme sous-ministre du niveau 3.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

58331

Gouvernement du Québec

Décret 917-2012, 20 septembre 2012

CONCERNANT la nomination de monsieur Jean Séguin comme sous-ministre adjoint aux Relations internationales, à la Francophonie et au Commerce extérieur

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la première ministre :

QUE monsieur Jean Séguin, sous-ministre adjoint au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre adjoint aux Relations internationales, à la Francophonie et au Commerce extérieur, aux mêmes classement et traitement annuel à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à monsieur Jean Séguin comme sous-ministre adjoint du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

58332